

# COMMUNE DE VALLANGOUJARD

## Réunions de quartiers 2022

Les réunions se sont tenues entre le 19 mars et le 9 avril 2022 :

- Hameau de Mézières et côte des Poiriers : 7 participants.
- Rue de Marines depuis la rue du Moulin, rue du Moulin, chemin de la Planche, chemin du Pont de pierre, chemin de la Nacelle, Haras de la Chevée : 10 participants.
- Rue de Marines jusqu'à la rue du Moulin, rue de Pontoise jusqu'à la place de la Libération, chemin de la Fontaine aux Bruyères, rue Verte, rue de Mézières : 10 participants.
- Rue de Labbeville, rue Saint-Omer : 10 participants.
- Rue du Sausseron, rue Anselme Garnier, rue de Pontoise au-delà de la place de la Libération, chemin de Frouville, chemin de la Morteau : 7 participants.

Soit 44 habitants au total, sans compter le maire et les adjoints présents à chaque réunion : Emmanuelle AGUILAY, Jean-Jacques BARREAUX, Alain VAILLANT.

*Emmanuelle AGUILAY, maire-adjointe chargée de la participation, préside chacune des réunions qu'elle ouvre en soulignant qu'il s'agit principalement d'écouter les participants afin de pouvoir prendre en compte leurs attentes. Mais les participants sont plus prompts à interroger la municipalité qu'à exprimer des attentes. Sur plusieurs sujets d'actualité les échanges sont nourris et enrichissants, sans exclure les expressions vives de quelques participants tenant à faire part de leurs critiques.*

### 1. Priorités de la municipalité et financements

Quelques participants s'inquiètent de l'augmentation des dépenses scolaires conduisant à l'augmentation des impôts. Ils s'interrogent quant à la pertinence et aux modalités du récent recrutement d'une intervenante en arts plastiques. Ils suggèrent que l'on en fasse moins pour l'école et plus pour les Vallangoujardois dans leur ensemble, alors que « l'on ne fait rien » (ex : le clocher de l'église est toujours en attente d'une réparation).

Mais, dans leur grande majorité, les participants approuvent la priorité affichée par la municipalité pour l'école. Priorité bien comprise car elle contribue au développement des enfants, en donnant les meilleurs moyens à l'équipe enseignante. Priorité qui garantit, en la rendant attractive, le maintien de notre école communale (laquelle, il y a 8 ans, avait bien failli perdre une classe, du fait d'une diminution de ses effectifs). Priorité ancienne, validée par les élections successives et plébiscitée par les nouveaux habitants qui expriment fortement leur satisfaction. Les jeunes familles ont fait des comparaisons : elles ont choisi Vallangoujard pour la qualité de son école, se félicitant de l'organisation en un lieu unique (sans regroupement intercommunal très déstructurant), avec cantine, garderie, intervenants en

éducation physique et sportive et en arts plastiques, aide aux devoirs, sorties, voyages... Priorité très positivement vécue par les plus anciens qui n'ont plus d'enfants scolarisés mais qui considèrent la mission éducative comme primordiale, apprécient la vie autour de l'école et, accessoirement, bénéficient pour leur patrimoine de l'attractivité de la Commune du fait de la qualité de son école.

Autre composante des charges communales, l'augmentation du poste « secrétariat de mairie », fait l'objet d'une demande d'explication. En réponse, il est rappelé que la précédente secrétaire de mairie Audrey LEBLANC (qui avait souhaité quitter la mairie pour un autre emploi) a été remplacée il y a deux ans par Catherine DUTARTE, ancienne secrétaire de la Communauté de communes. Or, Audrey LEBLANC était une jeune secrétaire de deux années d'ancienneté, en catégorie C, au 5<sup>e</sup> échelon, tandis que Catherine DUTARTE, titulaire depuis 19 ans, est rédacteur, en catégorie B, au 10<sup>e</sup> échelon. La charge salariale annuelle est ainsi passée de 24 000 à 39 000 €.

Il est précisé que la Commune a toujours été « sobre » dans ses dépenses de gestion : l'effectif du secrétariat de Vallangoujard est de 1,25 équivalent temps plein (car, en complément du poste de la secrétaire titulaire, quelques vacations permettent par moments de renforcer ou remplacer la secrétaire pendant ses congés). Dans la Communauté, toutes les autres communes de taille équivalente ont 2 secrétaires à temps plein, et toutes les communes dont la population est deux fois moindre que la nôtre ont une secrétaire à temps plein.

### 2. Aménagement du village

#### Trottoirs de la rue de Marines

Les travaux réalisés en 2021 rue de Marines pour l'enfouissement des réseaux et la création des trottoirs sont unanimement appréciés. Quelques remarques sont cependant formulées : aucune amélioration n'est perçue quant à la vitesse de circulation de certains véhicules réellement dangereux (un tracteur roule également beaucoup trop vite et monte sur les trottoirs à vive allure) ; le petit rond-point à l'angle de la rue de Marines et de la rue du Moulin reste difficile.

#### Clos de l'école

La réhabilitation est considérée assez généralement comme réussie. Mais plusieurs interrogations demeurent sur la date de fin du chantier, sur le stationnement, sur la gestion des locations (une agence ayant été mandatée), sur les éventuels impayés, sur la façon dont les nouveaux espaces seront utilisés, sur la possibilité pour les adultes

d'accéder à la poterie, sur la cohabitation entre, d'une part, les occupants des appartements loués et, d'autre part, les scolaires et le grand public dans la cour (ex : usage de l'estrade pour des animations musicales).

### État de la rue du Sausseron

Le mauvais état de la voirie rue du Sausseron est dénoncé. En réponse, il est reconnu qu'un gros entretien devra être fait. Par ailleurs, la municipalité envisage dans un avenir proche l'enfouissement des réseaux sur ce secteur.

### Église

L'état du clocher de l'église inquiète. D'autant qu'aucune restauration n'est, à ce jour, engagée. En réponse, il est précisé que des travaux de consolidation avaient été réalisés en urgence sous la conduite de l'Architecte en chef du patrimoine. Une Architecte du patrimoine a ensuite été mandatée : elle a réalisé un très gros travail aboutissant à un diagnostic d'ensemble. Il y a beaucoup à faire (et pas seulement sur le clocher). Le coût tourne autour d'un million d'euros. Le dossier est actuellement entre les mains du ministère de la Culture qui gère les subventions.

Seules les cloches ne fonctionnent plus (elles sont arrêtées pour ne pas ébranler la charpente du clocher, car il semble que la cause des désordres soit précisément liée à la trop grande proximité de la charpente soutenant la cloche et de celle soutenant la toiture). L'église reste fonctionnelle : une messe y est célébrée tous les mois et des concerts y sont organisés chaque fois qu'une occasion se présente. Par ailleurs, plusieurs statues ont été récemment restaurées.

### Devenir des ex-salaisons

La friche des ex-salaisons préoccupe les voisins immédiats, mais concerne bien entendu tout le village. En réponse, il est rappelé qu'une étude a été réalisée par la Communauté de communes et le Parc naturel régional pour évaluer ce que pourraient être les perspectives. Cette étude a montré qu'il y avait 4 parties : un bâtiment très robuste qui devrait être réhabilité, un ancien moulin menaçant ruine, des bâtiments industriels de très mauvaise facture à démolir, un espace de 2 ha qui serait à renaturer. Compte tenu, d'un côté, des possibilités de réhabilitation et de réutilisation des espaces (ateliers, logements...) et, de l'autre, des coûts de démolition et de dépollution, la valeur de la propriété est globalement considérée comme nulle.

Dans le PLU, par prudence, le statut de ce site a été figé dans son ensemble afin d'éviter des constructions sur une partie, en laissant le reste en l'état. Une révision du PLU pourrait intervenir lorsque la propriété sera mise en vente. Environ trente logements et sans doute aussi quelques ateliers pourraient être envisagés (sans doute en plusieurs opérations), tandis que le reste du terrain devrait être dépollué et réhabilité.

Aujourd'hui, l'entreprise est toujours en liquidation judiciaire. Aucun projet n'est donc envisageable dans l'immédiat.

Naturellement, lorsque la situation se déblocuera, la population en sera immédiatement informée et une large

concertation permettra de préciser les enjeux, les attentes, etc.

### Devenir du pré à côté de l'aire de jeu

L'aire de jeux (rare lieu de rencontre du village) est très appréciée. Certains s'interrogent sur d'éventuelles constructions sur le pré situé entre l'aire de jeu et l'église. En réponse, il est précisé que le PLU ne permet pas de constructions sur ce terrain ailleurs que le long de la rue de Pontoise. Ce qui préserve le « cône de vue ».

### Fibre optique, téléphone

Chacun se félicite du déploiement de la fibre optique tout en s'inquiétant des multiples sous-traitants, des portes de l'armoire qui restent ouvertes, de fils parfois à terre. Le téléphone fonctionne très mal. En réponse la Commune dit avoir très peu de prise sur les opérateurs.

### Inondations

Les inondations et coulées de boues, au premier plan lors de précédentes réunions de quartiers, ne sont abordées que sur Mézières, secteur jusque-là épargné. Des inondations se sont, en effet, répétées au point bas à l'entrée de la rue. La question devra être examinée.

### Stationnements

La question du stationnement est soulevée en plusieurs points : autour de l'école lors de la rentrée du matin ; en face du Clos de l'école ; aux places créées sur la section récemment refaite de la rue de Marines, où les véhicules stationnés limitent la visibilité sur la voie ; à l'entrée de Mézières. En réponse, il est précisé, d'une part, que des stationnements vont être créés en face du Clos de l'école, d'abord de façon provisoire, puis de façon définitive lorsque le terrain d'en face (où se trouve le hangar) pourra être aménagé et, d'autre part, autour de l'école, la solution mise en œuvre (ouverture de l'école 5 mn plus tôt pour étaler les arrivées) a déjà limité l'embouteillage.

### Accès de la mairie aux handicapés

La question de l'accès de la mairie aux handicapés est soulevée. En réponse, il est rappelé qu'une place de stationnement « personne à mobilité réduite » existe dans la cour, l'accueil des personnes handicapées venant en mairie se faisant alors dans la salle Jean Dréville. En outre, une rampe PMR est prévue mais non encore programmée.

### Chaudière de l'école :

Il est suggéré de remplacer la chaudière au fuel de l'école. La question sera étudiée ainsi que la ventilation des locaux.

## 3. Entretien du village

### Entretien régulier du village

Diverses remarques ponctuelles sont formulées sur l'entretien du village. Elles seront prises en compte.

### Abattage d'arbres autour de la gare

Deux participants critiquent très vivement les abattages d'arbres réalisés, ces derniers temps, autour de la gare et de l'aire de jeux « sans aucune logique » ; « alors que de très nombreux arbres ont été abattus pour rien, certains

arbres menaçants ont été laissés en place ; ce qui au lieu de régler les problèmes n'a fait qu'aggraver la situation ». « Le chemin qui venait d'être fait derrière la gare a été saccagé par les bûcherons. Il reste un arbre couché sur le terrain communal près de la gare. Des troncs font barrage sur le Sausseron »... En réponse, il est précisé que ces opérations ont été réalisées après avoir recueilli l'avis de plusieurs professionnels qualifiés (avis parfois, du reste, contradictoires) et que le Département a la charge de la partie classée en « espace naturel sensible » (ENS), tandis que le syndicat de la rivière intervient sur les berges, la Commune gérant directement l'espace public qui n'est ni sur les berges ni sur l'ENS. Les élus entendent les griefs exprimés et se proposent de solliciter à nouveau des « experts » afin de réexaminer la situation. Ils soulignent toutefois que les échanges avec les communes voisines et les services du département laissent craindre un accroissement des chutes d'arbres, liées notamment aux changements climatiques.

#### Fleurissement du village

Plusieurs Vallangoujardeois suggèrent de fleurir davantage le village. En réponse, il est rappelé que, jusque-là, la municipalité ne s'est jamais engagée dans un important programme de fleurissement non seulement pour une question de coût, mais aussi pour une double question de choix esthétique (les ronds-points et autres espaces fleuris ont bien souvent un air quelque peu artificiel) et de protection de l'environnement (d'une part, le fleurissement est généralement fait sans réel projet de biodiversité et, d'autre part, le fleurissement est très souvent lié à l'usage de produits phytosanitaires). Mais, suite au souhait exprimé, le développement du fleurissement du village sera examiné dans le cadre d'un projet conçu en lien avec le PNR, l'entreprise chargée de l'entretien du village et les habitants qui le souhaiteront (qui sont invités à se faire connaître).

## 4. Services publics

#### Éclairage public

Le sujet des horaires de l'éclairage public a été mis en avant dans chacune des réunions, avec le souhait d'une prolongation au moins jusqu'à 22 heures. En réponse, il a été rappelé que la limitation des horaires de fonctionnement de l'éclairage public n'a pas été décidée pour faire des économies, mais dans le respect des engagements environnementaux du PNR en vue de la réduction de la pollution lumineuse pour les espèces nocturnes (chauves-souris, rapaces, batraciens, insectes...). Les horaires retenus ont été calés sur les bus (20 minutes avant le premier bus du matin et 20 minutes après le dernier bus du soir). Toutefois, il apparaît qu'il y a très peu de monde au petit matin sur les trottoirs. En conséquence, l'éclairage pourrait être réduit le matin et prolongé le soir. Il est, par ailleurs, indiqué que la Communauté de communes porte un projet de passage progressif des communes en LED.

#### Mobilités

Les parents se plaignent de la vitesse des bus scolaires. Ils ajoutent que ces bus sont souvent en retard. Il est, par

ailleurs, demandé que le bus scolaire desserve le hameau de La Nacelle.

Plusieurs échanges portent sur les transports publics (Ligne 603 d'Oise Mobilité, bus 95, Transport à la demande). Il est indiqué que l'expérimentation « covoit'ici » va cesser. Un autre dispositif de covoiturage devrait être mis en place.

#### Déchets

Les habitants de la rue Verte du côté de la place de la Libération se plaignent de devoir dorénavant tirer leurs poubelles sur 150 mètres, jusque devant la gare, et demandent d'étudier la création d'un point de collecte des déchets près de la gare. En réponse, il est rappelé que ce changement est dû à la récente réglementation interdisant aux camions de ramassage les marches arrière, très dangereuses pour les ripeurs. La suggestion d'un point de collecte sera néanmoins étudiée.

#### Assainissement

Quelques habitants s'interrogent sur le changement de syndicat pour la gestion de l'assainissement : quels changements, quelles perspectives de coût pour les bénéficiaires de l'assainissement collectif, quel mode de facturation ? En réponse, des explications détaillées sont données en séance. Elles seront reprises le moment venu.

#### Eau potable

Quelques habitants s'interrogent sur la qualité de l'eau potable souvent « rouillée ». Est-elle bien potable ? Serait-il envisageable d'avoir des contrôles indépendants ? Pourrait-on avoir des mesures de consommation et pas seulement des estimations ? En réponse, il est rappelé que la potabilité de l'eau est régulièrement contrôlée par l'Agence régionale de santé dont le sérieux ne saurait être contesté. Sur le plan sanitaire, il n'y a donc aucune crainte car ni le calcaire ni le fer ne sont toxiques à ces concentrations. Tout au plus y a-t-il un souci pour le lavage du linge. Un filtre individuel permet de protéger son linge. La suggestion d'une contre-analyse sera étudiée de même la question de la mesure des consommations sera examinée avec le délégataire du service de l'eau potable.

#### Accès aux soins

Tous les participants se plaignent des difficultés d'accès aux soins courants. La municipalité portera ces préoccupations auprès des autorités chargées de la santé.

## 5. Sécurité

#### Vidéoprotection

Plusieurs habitants demandent où en est le programme de vidéoprotection. En réponse, il est précisé que la Communauté de communes porte un projet couvrant les 15 communes pour environ deux millions d'euros. Ce projet couvrirait les entrées et sorties des villages et les bâtiments publics. Malheureusement, ce type d'équipement ne bénéficie que de modestes subventions.

#### Chasseurs

Il est signalé que certains chasseurs tirent trop près des habitations (des plombs sont tombés dans un jardin).

## 6. Activités sur le village

### Ados

En réponse à une question, il est rappelé qu'il y a un club-ado très actif sur la Commune, animé par l'AOJE d'Ennery, avec des sessions les mercredis après-midi et tous les soirs scolaires comprenant une aide aux devoirs.

### Tennis et aire de sport

Plusieurs Vallangoujardeois se félicitent de l'existence de deux courts de tennis libres d'accès, mais regrettent le manque d'entretien (filets, éclairage). La création d'un city-stade (petit ensemble multisport entouré de grillages) est évoquée, éventuellement à la place de l'un des deux courts. En réponse, la municipalité redit qu'elle souhaite la reconstitution d'un « club » pour faire revivre ces tennis. La création d'un city-stade sera, par ailleurs, étudiée.

### Foyer rural

Plusieurs Vallangoujardeois regrettent qu'il n'y ait plus de brocante. En réponse, il est souligné le manque de bénévoles pour participer aux actions du foyer rural.

## 7. Projet d'espace multiservices

Comme cela avait été prévu, ces réunions de quartiers sont autant de groupes de réflexion sur le projet de création d'un espace multiservice sur le terrain communal près de la gare.

Chacun considère que le village souffre d'un manque de services sur place alors qu'il y a, à côté de la gare, un bel emplacement, des possibilités de stationnement et du passage qui pourraient être propices au développement de quelques activités de service.

Mais la viabilité d'un ensemble multiservices tel qu'il est envisagé par la municipalité n'est pas assurée et certains estimeraient plus « raisonnable » d'en rester aux solutions actuelles (comme le boulanger qui passe en voiture, ou les camions pizza) en renforçant autant que possible ce type de services (ex : marché un jour par semaine, regroupement de commerces ambulants, paniers de légumes un jour par semaine, distributeur automatique...), solutions qui ne nécessitent pas de construire un bâtiment coûteux.

D'autres soutiennent, au contraire, avec une forte conviction qu'un petit espace de services, très polyvalent, aurait toute sa place dans notre village. On y trouverait des produits alimentaires de base, éventuellement préparés (ex : crêpes à consommer sur place ou plats à emporter), sans toutefois chercher à rivaliser avec Nesles, ce qui serait impossible vu la taille modeste du village. Outre son utilité directe, cet espace de services deviendrait vite un agréable lieu de rencontre, notamment le week-end ; ce qui contribuerait fortement au développement de la vie en société au sein du village, en complément du Clos de l'école et du Foyer rural.

Dans l'hypothèse d'un tel espace multiservices, il apparaît indispensable d'examiner de façon méthodique toutes les pistes permettant d'assurer, dans une large diversité de petits services et d'usage, la vitalité la plus continue possible : dépôt de pain, produits alimentaires de proximité, location de vélos, etc. Mais également : ateliers partagés (bricolage, mécanique, informatique, couture...), espace de télétravail, de sport en salle... ainsi que tout ce qui peut contribuer à la convivialité autour de ce site (halle ouverte à des petits commerces itinérants, tables abritées, etc).

Il est également souligné que le café du village devrait être partie prenante à ce projet, considérant que ce café (dont le tout nouveau point-relais fonctionne bien) a un potentiel intéressant de développement.

Enfin, la présence de la mare et du site de l'ancien lavoir pourrait s'avérer intéressante... Il a même été évoqué la possibilité de se baigner !

En conclusion de cet échange, le maire souligne ceci.

- Les attentes et les habitudes évoluent, même assez vite, ce qui rend difficile toute projection.
- Ce qui est sûr, en revanche, c'est qu'il y a une tendance générale à rechercher des services de proximité, dans une nouvelle culture liée au télétravail, au coût du carburant, aux livraisons gratuites sur place, au développement de l'écocitoyenneté...
- La dimension humaine (lieu de rencontre, activités partagées...) semblerait aussi importante que l'utilité pratique.
- Il est généralement admis que, sans un engagement des collectivités, aucun acteur privé ne pourrait s'engager seul dans un tel projet.
- Pour réussir un projet de ce genre à l'échelle de notre village, il faudrait pouvoir concentrer plusieurs services fonctionnant chacun à temps partiel sur un même lieu, avec en outre une dimension participative, du type ateliers partagés (cette logique dite de « tiers-lieu » est, en tout cas, celle sur laquelle s'engagent plusieurs communes avec des aides de l'État, de la Région et du Département qui entendent promouvoir ainsi la vitalité du territoire rural).
- Pour limiter les risques financiers, si la Commune venait à construire une maison des services, celle-ci devrait comprendre (par exemple au 1<sup>er</sup> étage, au-dessus des services), un ou plusieurs petits logements contribuant à l'équilibre financier (sachant aussi que les collectivités bénéficient de subventions qui participent largement à l'équilibre financier de ce type d'opération).
- Le « multiservice » n'est pas encore un projet finalisé, mais une idée en phase de concertation. Le projet, s'il devait y en avoir un, serait construit de façon participative.

*Emmanuelle AGUILAY conclut ces réunions en remerciant les participants et en soulignant que tous les points évoqués seront pris en compte et, pour le moins, analysés par les élus.*